2024 Championnats du monde junior de ski FIS SS/BA
Critères de sélection de l'équipe canadienne

~~Décembre 2023~~ Révisé le 26 janvier 2024

Table des matières

1. Préambule *3*

2. L'autorité *3*

3. Principes directeurs *3*

4. Éligibilité générale des athlètes *4*

5. Responsabilité et assurance *4*

6. Disciplines/événements *5*

7. Quota *5*

8. Processus de sélection des athlètes *5*

8.1 Comité de sélection **5**

8.2 Calendrier **5**

8.3 2024 Classement mondial FC Jr **6**

8.4 Niveau de compétence minimum de l'athlète **6**

9. Entraîneurs *7*

10. Frais de l'athlète *8*

11. Circonstances imprévues *8*

12. Recours *8*

1. Préambule

Avertissement : Au moment de la rédaction de ces critères, la FIS n'a pas encore publié ou diffusé l'invitation au Championnat du monde junior de 2024 et, par conséquent, certains détails peuvent changer en fonction des informations à venir.

Les Championnats du monde junior de ski FIS 2024 pour SS/BA se dérouleront à Livigno, en Italie, du 22 mars au 30 mars.

Veuillez noter que la participation de Freestyle Canada à cet événement nécessitera l'approbation et l'appui de notre équipe médicale.

2. Autorité

Les championnats du monde junior de ski de la FIS se déroulent selon les règles établies par la FIS.

Freestyle Canada sera responsable de :

- Création et gestion des critères de sélection des athlètes canadiens
- Classement et sélection des athlètes canadiens éligibles
- Sélection des entraîneurs
- Soutien logistique et planification pour l'équipe
- Gestion des entrées.

3. Principes directeurs

Étant donné qu'il s'agit d'une occasion spéciale de haute performance sur la scène internationale pour ce groupe d'âge et afin d'être le plus efficace possible dans le développement de notre système, Freestyle Canada a élaboré les principes directeurs suivants dans l'élaboration des critères de sélection des Championnats du monde juniors de ski de la FIS 2024 :

- L'objectif principal de Freestyle Canada est d'envoyer des athlètes canadiens qui démontrent les habiletés requises pour performer selon les normes de parcours prévues pour ce niveau d'épreuve.
- Les concurrents sélectionnés seront des athlètes qui ont prouvé leur niveau de performance dans le groupe d'âge admissible et qui utilisent cette expérience de la compétition internationale de haut niveau pour continuer à se développer au fur et à

mesure qu'ils progressent dans le stade de l'entraînement à la compétition.

- Les entraîneurs sélectionnés seront choisis en fonction des besoins des athlètes de l'équipe mondiale junior de 2024 ainsi que de leur propre développement professionnel pour l'avenir de la programmation du système de développement de Freestyle Canada.

4. Éligibilité générale des athlètes

- Membre en règle de Freestyle Canada
- Avoir payé le droit de licence international de FC
- Avoir un numéro FIS actif
- Doit être citoyen du pays de l'association nationale de ski dont il est licencié et le prouver par un passeport canadien valide.
- Âge requis :
    - Les années de naissance admises sont 2006-2010, inclusivement, sur la base de la section 2014.10 du RIC de la SIF :

  https://assets.fis-ski.com/image/upload/fis-prod/assets/SBFSFK_NEW_ICR_fall_2023_-clean.pdf
- Les athlètes devront également atteindre les niveaux de compétences minimales spécifiques à leur discipline, tels que décrits par discipline dans la section 8.

5. Responsabilité et assurance

L'organisateur ne peut être tenu responsable de tout dommage ou accident. Tous les participants doivent être suffisamment assurés contre les accidents et la maladie par eux-mêmes ou par leur fédération nationale.

En tant que membre de Freestyle Canada, chaque athlète et entraîneur possède une assurance responsabilité civile de tiers partie dans le cadre de son adhésion à Freestyle Canada.

- Les athlètes qui ont acheté la licence internationale de Freestyle Canada seront automatiquement inscrits à l'assurance du SAIP (au minimum). Cette assurance couvrira les frais médicaux à l'étranger.
- Les entraîneurs doivent s'assurer qu'ils disposent d'une assurance médicale adéquate pour l'étranger qui ne comporte pas d'exclusions COVID.

6. Disciplines/événements

Les événements suivants sont prévus :

- Slopestyle féminin
- Slopestyle masculin
- Big Air féminin
- Big Air masculin

Les athlètes sélectionnés pour le Slopestyle seront également inscrits pour le Big Air, il n'y a pas de sélection séparée pour le Big Air.

7. Quota

La FIS détermine le nombre d'athlètes qui peuvent participer aux Championnats du monde juniors de ski acrobatique FIS pour chaque pays participant. La FIS a établi que chaque nation pourra inscrire un maximum de 6 hommes et 6 femmes par épreuve. Freestyle Canada n'est pas tenu de remplir toutes les places du quota. La décision finale quant au nombre de places comblées sera fondée sur le niveau d'habileté des athlètes admissibles.

8. Processus de sélection des athlètes

8.1 Comité de sélection

Le groupe de vote responsable de la sélection des athlètes et de l'attribution des places pour les disciplines est composé des personnes suivantes :
Équipe Slopestyle et Big Air

- Entraîneur principal NextGen
- Entraîneur adjoint NextGen
- Directeur haute performance (vote de départage)

Les professionnels suivants peuvent être consultés afin d'obtenir davantage d'informations utiles à une sélection de qualité :

- Directeur du développement des athlètes de FC
- Entraîneurs OSP si nécessaire.

8.2 Délais

- Période d'éligibilité des événements : ~~Du 30 novembre th, 2023 au 26 février th 2024~~ 1 novembre 2022 au 3 mars 2024
- Annonce de l'équipe ~~28 février th 2024~~ 3 mars 2024
- Inscriptions finales des athlètes : La date limite est à déterminer par la FIS

8.3 Classement FC mondial Jr 2024

Le classement mondial junior de FC sera établi à partir du classement Slopestyle / Big Air 2022-23 et 2023-2024 du HPP en date du 26 février et comprendra que les athlètes ayant l'âge requis pour participer au Championnat du monde junior de 2024. Une liste sera créée pour chaque sexe.

a) Événements éligibles : tous les événements reconnus par le HPP de FC dans les niveaux 1, 2 et 3 seront pris en compte dans le classement.
    - La **somme des trois meilleurs classements de l'athlète** sera utilisée pour le classer. Minimum de 1 résultat provenant de la saison 2023-24.

b) Les athlètes peuvent encore être classés s'ils n'ont que deux résultats.

Pour de plus amples renseignements sur les classements HPP et les types d'épreuves admissibles, veuillez consulter les critères de sélection de l'équipe nationale 2024-2025 en slopestyle et en big air :
https://freestylecanada.ski/wp-content/uploads/2023/11/Slopestyle-BA-2024-25-Selection-Criteria-EN.pdf

8.4 Athlète Niveau de compétence minimum

8.4.1 Slopestyle/Big Air

Processus de sélection des hommes

1. Les athlètes masculins les mieux classés seront sélectionnés et devront satisfaire aux exigences minimales suivantes pour être sélectionnés pour l'événement :
    - Sauts :
        - Simple - 900 dans les 4 directions
        - Doubles - minimum 2 doubles directionnels
        - Décollage latéral - Hors axe 720
        - Grabs : 4 prises différentes
    - Rails / Caractéristiques :
        - 270 trois directions différentes à l'entrée & 450 3 directions en sortie
        - Un 450 en entrée
        - 360 switch up,
        - 630 avant en sortie

- Si le niveau de compétence de l'athlète est considéré comme inférieur, le comité de sélection peut décider de ne pas remplir le quota et/ou de passer à l'athlète suivant le mieux classé qui a démontré le niveau de compétence minimum.
- Le comité de sélection peut envisager une (1) place de wild card, sur la base d'une évaluation vidéo, en utilisant l'outil d'évaluation SS-BA FC HPP. Les vidéos devront être envoyées au plus tard le 27 février.

Processus de sélection des femmes

2. Les athlètes féminines les mieux classées doivent posséder les compétences minimales suivantes pour être sélectionnées pour l'événement :
    - JUMPS :
        - Toutes les directions 540,
        - Un 720,
        - 2 prises différentes dans n'importe lequel de leurs sauts
    - RAILS / CARACTÉRISTIQUES : 2 combinaisons différentes comprenant ;
        - une entrée en switch
        - 2 sorties différentes 270
        - Un swap

- Si le niveau de compétence de l'athlète est considéré comme inférieur, le comité de sélection peut décider de ne pas remplir le quota et/ou de passer à l'athlète suivant le mieux classé qui a démontré le niveau de compétence minimum.
- Le comité de sélection peut envisager une (1) place de wild card, sur la base d'une évaluation vidéo, en utilisant l'outil d'évaluation SS-BA FC HPP. Les vidéos devront être envoyées au plus tard le 27 février.

9. Entraîneurs

Freestyle Canada offrira la possibilité à un (peut-être deux) entraîneur(s) de participer. Les entraîneurs se verront offrir cette possibilité en fonction de ce qui suit :

- Les entraîneurs inscrits au Canada seront pris en considération - en général, une formation Comp Dev est exigée. Pour être pris en considération, les entraîneurs doivent être qualifiés pour entraîner les habiletés exécutées par les athlètes lors de la compétition.
- Si la majorité des athlètes sélectionnés pour une discipline proviennent d'un programme, l'entraîneur de ce programme sera généralement sélectionné en priorité (par exemple, si 6 athlètes sont choisis dans l'équipe NextGen, un entraîneur NextGen sera sélectionné en priorité).
- Expérience nécessaire pour devenir un meilleur coach HPAD
- Certification d'*entraîneur de* Freestyle *Canada* et licence active.

Les entraîneurs seront normalement sélectionnés en même temps que les athlètes. Ils ne recevront que des frais pour cette activité ; ils ne recevront pas d'honoraires d'entrepreneur ; les dépenses de l'entraîneur seront couvertes par les contributions des athlètes. Les détails concernant les dépenses qui seront couvertes doivent être discutés et approuvés avant que

l'entraîneur n'accepte son rôle.

10. Coûts pour les athlètes

À l'heure actuelle, aucun financement n'est offert par Freestyle Canada pour cette occasion de compétition. Les athlètes devront assumer leurs propres dépenses ainsi qu'une part égale des dépenses de l'entraîneur (ou des entraîneurs) de leur discipline ; les OSP sont libres de contribuer aux dépenses de leurs athlètes.

Au moment de la rédaction de ce critère, aucune invitation n'a été diffusée et la plupart des coûts doivent donc être déterminés. Chaque athlète sera responsable de ses propres dépenses :
*sous réserve de clarification dans l'invitation officielle

- prix de la demi-pension
- les frais de participation sont normalement de 40 CHF par jour de compétition
- billet de remontées mécaniques 30 CHF par jour d'entrainement
- billet d'avion
- repas
- une part des coûts de l'autocar, voir l'estimation ci-dessous
- une part des déplacements terrestres

Les dépenses de l'entraîneur seront additionnées et réparties entre le nombre total d'athlètes. La taille de l'équipe devrait être de 8 à 12 athlètes. Voici une liste des éléments qui auront un coût pour les deux semaines.

- Tarifs aériens: en fonction du marché, sujet à fluctuation et disponibilité estimée à $2,500.00
- Hébergement : estimé à 1 400,00
- Repas : 800,00
- Accès aux remontées mécaniques facturé par le comité organisateur, qui devrait être gratuit, mais qui pourrait s'élever à 800,00 dollars.

11. Circonstances imprévues

Dans les situations où une circonstance imprévue (telle que déterminée par FC) ne permet pas d'appliquer équitablement et objectivement les critères de sélection des Championnats du monde juniors de ski de la FIS, FC et ses comités de sélection se réservent le droit de prendre les mesures appropriées.

Si les critères aboutissent à un nombre d'athlètes inférieur au quota, la FC se réserve le droit d'ajuster les critères pour inclure des athlètes supplémentaires.

12. Recours

Les sélections de Freestyle Canada pour les Championnats du monde juniors de ski de la FIS peuvent faire l'objet d'un appel conformément aux procédures établies dans le Protocole d'appel de FC.
https://freestylecanada.ski/wp-content/uploads/2022/12/Freestyle-Canada-Appeal-Policy.pdf